



## BUREAU COMMUNAUTAIRE Séance du 19 02 2026

### Procès-Verbal

Approuvé le 21 Mai 2026  
Délibération n° 2026.05.21/082

L'an deux mille vingt-six, le 19 février, le Bureau Communautaire, dûment convoqué le 09 Février 2026, s'est réuni, à 17h00, sous la présidence de Monsieur Patrick CABROL, au Siège de la Communauté de Communes du Minervois au Caroux à Saint Pons de Thomières

**Étaient présents** : Jean ARCAS ; Patrick CABROL ; Michel CARQUET ; Catherine LISTER ; Luc LOUIS ; Thérèse SALAVIN ; Catherine SONZOGNI

**Ayant donné pouvoir** :

**Étaient absents** : André ARROUCHE ; Jean-Pierre BARTHES ; Franck LIGNON ; Sylvie MIQUEL

**A été élu secrétaire de séance** : Catherine SONZOGNI

Ajout d'un point à l'ordre du jour = Demande de subvention RPE Investissement

#### 1. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 Janvier 2026

Aucune demande de modification n'étant prononcée, Monsieur le Président propose de procéder à son adoption.

Le procès-verbal de séance du 22 Janvier 2026 est adopté à l'UNANIMITÉ

### ENFANCE JEUNESSE

#### 2. Demande de subvention – CAF – Investissement ACM Les Explorateurs

- Délégation de pouvoir du Conseil Communautaire au Bureau pour solliciter toutes les subventions en investissement pour les projets et actions de la collectivité

Dans le cadre de la mise en place et de l'ouverture du Centre de loisirs les explorateurs à Mons La Trivalle, il convient d'acquérir tout le matériel à son bon fonctionnement et d'équiper cette structure pour pouvoir accueillir les enfants dans le respect des normes en vigueur.

Le projet d'investissement porte notamment sur :

- Achat de matériel pédagogique
- Aménagement d'espaces intérieurs
- Équipement informatique

Ces acquisitions permettront d'offrir un accueil de très bonne qualité, de renforcer la sécurité des usagers et de développer de nouvelles activités adaptées aux attentes des familles et des enfants.

Le coût global de ce projet est estimé à **14 194.66 € TTC**. Afin de pouvoir le mener à bien dans les meilleures conditions, il est proposé de solliciter une subvention d'un montant de **8516.79 € TTC**, auprès des services de la CAF de l'Hérault, qui viendrait compléter les financements propres de la collectivité.



Le plan de financement est le suivant :

Dépenses		Recette	
Informatique/logiciel	3 890 €	CAF Hérault	8 516,79 €
Achat mobilier	8 307,96 €	Autofinancement	5 677,87 €
Achat matériel divers	1 996,70 €		€
<b>TOTAL</b>	<b>14 194,66 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>14 194,66 €</b>

Aucune question n'étant soulevée, Monsieur le Président propose de passer au vote.

Le Bureau Communautaire, après avoir ouï et délibéré, à l'**UNANIMITÉ (7 POUR)**

- **Valide** le plan de financement présenté ci-dessus ;
- **Autorise** Monsieur le Président à solliciter auprès des services de la CAF de l'Hérault une aide financière à l'investissement pour l'ACM Les Explorateurs à hauteur de 8 516,79€ HT ;

## PETITE ENFANCE

### 3. Demande de subvention CAF – Investissement – Crèche les Lutins

- Délégation de pouvoir du Conseil Communautaire au Bureau pour solliciter toutes les subventions, en investissement ou fonctionnement, pour les projets et actions de l'intercommunalité.

Dans le but de maintenir un accueil de qualité et de préserver le service, il s'avère nécessaire d'effectuer des travaux de gros œuvre : changement du revêtement de sol extérieur, ravalement de façade, travaux de peinture intérieure, changement des néons intérieurs au sein de la crèche Les Lutins.

Le plan de financement (HT) est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Revêtement sol	40 428,00 €	CAF de l'Hérault (Fonds de modernisation des EAJE)	33 874,80 €
Crépis	23 945,28 €	Conseil Départemental de l'Hérault	11 291,60 €
Peinture intérieure	2 476,80 €	Autofinancement	22 583,60 €
Remplacement led	900,00 €		
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>67 750,08 €</b>	<b>TOTAL Recettes</b>	<b>67 750,00 €</b>



Aucune question n'étant soulevée, Monsieur le Président propose de passer au vote.

Le Bureau Communautaire, après avoir ouï et délibéré, à l'**UNANIMITÉ (7 POUR)**

- **Valide** le plan de financement présenté ci-dessus ;
- **Autorise** Monsieur le Président à solliciter auprès des services de la CAF de l'Hérault une aide financière à l'investissement dans le cadre du Fonds de Modernisation des EAJE pour la crèche « Les Lutins » à hauteur de 33 874,80 € pour l'année 2026 ;
- **Autorise** Monsieur le Président à solliciter auprès des services du Conseil Départemental de l'Hérault une aide financière à l'investissement pour la crèche « Les Lutins » à hauteur de 11 291,60 € pour l'année 2026 ;

#### 4. Demande de subvention CAF – Investissement – Crèche Les Coccinelles

- Délégation de pouvoir du Conseil Communautaire au Bureau pour solliciter toutes les subventions, en investissement ou fonctionnement, pour les projets et actions de l'intercommunalité.

Dans le but de maintenir un accueil de qualité et de préserver le service, il s'avère nécessaire d'acquérir du matériel pédagogique et de travaux de peinture intérieure au sein de la crèche Les Coccinelles.

Le plan de financement (HT) est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Achat de matériel pédagogique	957,07 €	CAF de l'Hérault (Fonds de modernisation des EAJE)	2 074,54 €
Peinture intérieure	3 192,00 €	Conseil Départemental de l'Hérault	691,51 €
		Autofinancement	1 383,02 €
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>4 149,07 €</b>	<b>TOTAL Recettes</b>	<b>4 149,07 €</b>

Aucune question n'étant soulevée, Monsieur le Président propose de passer au vote.

Le Bureau Communautaire, après avoir ouï et délibéré, à l'**UNANIMITÉ (7 POUR)**

- **Valide** le plan de financement présenté ci-dessus ;
- **Autorise** Monsieur le Président à solliciter auprès des services de la CAF de l'Hérault une aide financière à l'investissement dans le cadre du Fonds de Modernisation des EAJE pour la crèche « Les Coccinelles » à hauteur de 2 074,54 € pour l'année 2026 ;
- **Autorise** Monsieur le président à solliciter auprès des services du Conseil Départemental de l'Hérault une aide financière à l'investissement pour la crèche « Les Coccinelles » à hauteur de 691,51 € pour l'année 2026

#### 5. Demande de subvention CAF – Investissement – Crèche La Carousette

- Délégation de pouvoir du Conseil Communautaire au Bureau pour solliciter toutes les subventions, en investissement ou fonctionnement, pour les projets et actions de l'intercommunalité.



Dans le but de maintenir un accueil de qualité et de préserver le service, il s'avère nécessaire procéder au changement de revêtement de sol extérieur, de l'achat d'un lave-vaisselle professionnel ainsi que du matériel pédagogique au sein de la crèche La Carousette.

Le plan de financement (HT) est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Revêtement de sol	12 720,00 €	CAF de l'Hérault (Fonds de modernisation des EAJE)	8 433,41 €
Achat lave-vaisselle professionnel	3 513,60 €	Conseil Départemental de l'Hérault	2 811,14 €
Matériel pédagogique	603,22 €	Autofinancement	5 622,28 €
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>16 866,82 €</b>	<b>TOTAL Recettes</b>	<b>16 866,82 €</b>

Aucune question n'étant soulevée, Monsieur le Président propose de passer au vote.

Le Bureau Communautaire, après avoir ouï et délibéré, à l'**UNANIMITÉ (7 POUR)**

- **Valide** le plan de financement présenté ci-dessus ;
- **Autorise** Monsieur le Président à solliciter auprès des services de la CAF de l'Hérault une aide financière à l'investissement dans le cadre du Fonds de Modernisation des EAJE pour la crèche « La Carousette » à hauteur de 8 433,41€ pour l'année 2026 ;
- **Autorise** Monsieur le président à solliciter auprès des services du Conseil Départemental de l'Hérault une aide financière à l'investissement pour la crèche « La Carousette » à hauteur de 2 811,14 € pour l'année 2026

## 6. Demande de subvention CAF – Investissement – RPE

- Délégation de pouvoir du Conseil Communautaire au Bureau pour solliciter toutes les subventions, en investissement ou fonctionnement, pour les projets et actions de l'intercommunalité.

Dans le but de maintenir un accueil de qualité et de préserver le service, il s'avère nécessaire procéder au changement de l'ordinateur portable pour le relais petite enfance.

Le plan de financement (HT) est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Ordinateur portable	1 000,00 €	CAF de l'Hérault (Fonds locaux)	640,00 €
		Autofinancement	360,00 €
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>TOTAL Recettes</b>	<b>1 000,00 €</b>

Aucune question n'étant soulevée, Monsieur le Président propose de passer au vote.

Le Bureau Communautaire, après avoir ouï et délibéré, à l'**UNANIMITÉ (7 POUR)**

- **Valide** le plan de financement présenté ci-dessus ;
- **Autorise** Monsieur le Président à solliciter auprès des services de la CAF de l'Hérault une aide financière à l'investissement dans le cadre des Fonds Locaux pour le Relais Petite Enfance à hauteur de 640,00 € pour l'année 2026 ;

## ADMINISTRATION GENERALE

### 7. Accueil stagiaires Musée

- Délégation de pouvoir du Conseil Communautaire au Bureau pour décider des situations d'accueil d'étudiants ou de stagiaires (convention avec engagement financier).

Dans le cadre du récolement décennal en cours, la Communauté de Communes du Minervois au Caroux accueille 2 stagiaires pour aider à l'avancement de l'opération.

Pour les stages de plus de 2 mois consécutifs une gratification mensuelle est obligatoire, conformément à l'article L.124-6 du Code de l'éducation.

Les 2 stages se dérouleront du 23/02 au 30/05 et du 30/03 au 04/06

Aucune question n'étant soulevée, Monsieur le Président propose de passer au vote.

Le Bureau Communautaire, après avoir ouï et délibéré, à **l'UNANIMITÉ (7 POUR)**

- **Autorise** Monsieur le Président à signer les conventions de stage relatives à l'accueil des 2 étudiants ;
- **Autorise** le versement d'une gratification de 630€ par mois (proratisée à 157.50€ pour le mois de Février) à Anaïs BAPTISTA SOARES ;
- **Autorise** le versement d'une gratification de 616€ par mois en Avril et Mai (proratisée à 154€ pour le mois de Juin) à Lisa CAILLET

## PREPARATION CONSEIL DU 05 MARS 2026

## QUESTIONS DIVERSES

## SIGNATURES

Le Président de la Communauté de Communes du Minervois au Caroux

Le secrétaire de séance